



Bilan de l'expérimentation Autopartage@Toulouse

DOSSIER DE PRESSE – 24/10/2012

toulouse
métropole
COMMUNAUTÉ URBAINE

Contact presse :
Cécile Van de Kreeke – t. 05 61 22 21 47 – m. 06 24 66 05 30
cecile.vandekreeke@grandtoulouse.fr

Stéphanie Arnaud – t. 05 62 27 62 81 – m. 06 88 56 23 99
stephanie.arnaud@grandtoulouse.fr



Autopartage@Toulouse : une innovation au service d'une mobilité libre et durable

Il y a un an, la communauté urbaine et ses partenaires ont présenté un premier véhicule équipé du dispositif Autopartage@Toulouse à la DGCIS, (Direction générale de la Compétitivité de l'Industrie et des Services), financeur de l'opération. Le projet, sélectionné en juillet 2010 par le ministère de l'Industrie, suite à l'appel « Objets communicants et sans contact », a pour objectif de faciliter l'utilisation par tous, des véhicules en autopartage, via la téléphonie mobile sans contact.

Une collectivité au service de l'expérimentation

Pendant un an, Toulouse Métropole a proposé à ses services, la gestion interne d'une flotte de véhicules dédiés aux déplacements professionnels d'agents inscrits au dispositif, sur la base du volontariat

Les véhicules étaient réservés à partir d'une plate-forme Intranet. L'agent recevait sur son téléphone mobile les informations concernant le parking et l'immatriculation du véhicule. Les droits inhérents au véhicule lui étaient transmis par un gestionnaire de droits.

Après identification de l'agent, les autorisations d'ouverture et de démarrage du véhicule étaient données par le téléphone mobile. La vérification de la présence d'objets (gilet, triangle, ...) dans l'habitacle était faite en automatique et leur éventuelle absence signalée via le téléphone mobile. Les informations étaient communiquées à intervalles réguliers au système central de gestion.

Lors du retour du véhicule, la liaison sans contact avec le téléphone mobile étant coupée, la condamnation des portes devenait automatique, signifiant ainsi la fin de la « course » et la transmission au gestionnaire des informations (le parking, les kilomètres parcourus, le temps d'utilisation, etc.) activée et ce, afin d'assurer une maintenance de qualité du véhicule.

Les objectifs que s'était fixés Toulouse Métropole sont atteints. « L'innovation est l'un des principaux moteurs de croissance de notre agglomération » a rappelé Pierre Cohen. « Dans cette période difficile, la Communauté urbaine est un acteur majeur de l'économie. Notre capacité à faire se rencontrer les personnes et les idées, les laboratoires, les entreprises et les associations, est essentielle pour être performant dans une économie basée sur le savoir et l'échange des connaissances »

Toulouse Métropole, en tant que testeur d'Autopartage, a permis le développement d'un produit innovant, et, à tous ces partenaires, de faire des avancées dans leurs domaines respectifs. Cette expérimentation a donné lieu à de nombreuses mises aux points techniques, progrès indispensables à la future étape d'industrialisation

Témoignage d'un agent de Toulouse Métropole

Qu'avez vous pensé de l'utilisation d'un smartphone à la place d'une clé de voiture?

Comme pour l'esprit du « mobile portefeuille » qui embarquerait ma carte bleue, transport, carte fidélité cinéma,..., si en plus il peut faire office de « porte-clés » et faciliter l'accès à ma voiture, oui j'adhère tout à fait à cette innovation.

J'ai profité de quelques rendez-vous professionnels extérieurs pour tester un véhicule autopartage NFC selon les deux procédures d'utilisations alternatives : mobile NFC ou carte NFC.

Que diriez-vous de cette expérience?

Mon retour d'expérience a été dans l'ensemble satisfaisant, j'ai apprécié avec fierté d'être au volant d'un véhicule embarquant une innovation technologique et d'avoir pu ainsi susciter la curiosité des passants toulousains...

Dans le cadre de cette expérimentation, j'ai testé la procédure d'utilisation basique qui consiste à réserver, ouvrir la porte et démarrer, puis fermer la porte et clore la réservation.

Est-ce que ce système vous a simplifié la vie?

Oui. Je n'ai pas eu à passer par une assistante ou toute autre intermédiaire pour m'assurer de la disponibilité d'un véhicule ni à me déplacer ou me préoccuper d'avoir la clé physique ou les papiers de la voiture dans ma poche. J'imagine surtout ce type de confort et de facilité dans le cas d'une location privée.

D'après vous, en tant qu'utilisateur, quels sont les avantages de ce système ?

Mon mobile ne me permet pas seulement de téléphoner ou de consulter mes mails, je peux aussi l'utiliser pour stocker ma clé de voiture, et sans doute demain les clés de chez moi ! De plus j'imagine aussi pouvoir prêter ma voiture à distance, c'est ce qui est recherché dans le cas d'un usage de location ou d'autopartage.

Rappel succinct du rôle de chacun des partenaires :

Communauté Urbaine Toulouse Métropole (Toulouse 31). La collectivité locale toulousaine est le partenaire expérimentateur du projet et a mis à disposition du projet autopartage@toulouse durant un an, sa flotte de véhicules destinés aux déplacements professionnels de ses agents volontaires.

Continental (Toulouse 31). Ce spécialiste international de l'électronique automobile était en charge de l'équipement des véhicules du projet. Par ailleurs, pilote et coordinateur global du projet, Continental était également responsable de l'atteinte des objectifs dans les délais impartis.

Artal Technologies (Labège 31). Cette SSTI, Société de Solutions en Technologies Informatiques, était en charge de concevoir et développer les logiciels adaptés au projet, notamment au niveau du serveur informatique qui gère les échanges de données, par exemple, pour l'ouverture du véhicule ou bien encore pour la remontée des informations pendant le trajet.

Oberthur Technologies (Levallois-Perret 92). Ce spécialiste des cartes à puce, leader mondial dans le domaine des technologies de la sécurité, avait en charge la gestion des exigences sécuritaires comme par exemple, l'identification et l'authentification du conducteur du véhicule.

Mobilib' (Toulouse 31). Cette Société Coopérative d'Intérêt Collectif Anonyme (SCIC SA) qui fait partie du réseau France Autopartage, a lancé en mars 2009 une activité d'autopartage sur l'agglomération toulousaine. C'est en tant qu'opérateur que Mobilib' est intervenu dans ce projet.

Lyberta (Toulouse 31). Equipementier de solution de gestion de parking, Lyberta était en charge des services d'information en temps réel concernant par exemple, les disponibilités des emplacements de stationnement ou l'état des véhicules (jauge carburant, kilométrage, disponibilité du gilet et du triangle de secours, etc).

A ces 6 partenaires, il faut ajouter d'une part, le constructeur automobile **Renault**, car le véhicule sélectionné est une Twingo et d'autre part, **Bouygues Telecom**, spécialiste du téléphone mobile sans contact dans le domaine du transport public et du paiement mobile, avec sa marque « citizi ».

Le téléphone portable : clé de l'autopartage du futur

- Louer un véhicule, ouvrir ses portières et le démarrer grâce à son téléphone portable : c'est possible ! Continental met sa technologie Near Field Communication au service du Carsharing de demain.

Toulouse, le 24 octobre 2012. Les agglomérations poursuivent leur expansion, les rues sont toujours plus encombrées et des solutions alternatives à la voiture individuelle sont recherchées un peu partout. Dans ce contexte, des projets d'Autopartage (Carsharing) se multiplient à travers le monde, visant à réduire le trafic routier, tout en offrant de nouveaux débouchés aux constructeurs automobiles. Partenaire de ces derniers et comptant parmi les premiers équipementiers mondiaux, Continental encourage cette tendance et contribue à son développement grâce à une solution innovante, issue de sa technologie. Son principe : une clé numérique de véhicule, intégrée dans un téléphone portable classique, ainsi qu'un logiciel utilitaire dédié, spécialement conçu pour la téléphonie mobile, qui pourrait bientôt révolutionner la location de véhicules courte durée. Continental vise ainsi à améliorer les coûts, simplifier et sécuriser la location de voitures pour de courtes durées. Comparativement aux premières générations, la nouvelle clé numérique de Continental est nettement moins chère, elle est également plus simple d'utilisation et dispose d'une sécurité renforcée. Un premier test réalisé à Toulouse a démontré son fonctionnement.

Une technologie d'avant-garde pour plus de simplicité, de sécurité et de flexibilité

La clé virtuelle allie une technologie de communication et une application pour téléphone portable dont le bénéfice immédiat, pour l'utilisateur, est la flexibilité. Grâce à elle, il est en mesure de louer un véhicule n'importe où, n'importe quand. Le cœur du système d'Autopartage de Continental repose dans la clé numérique qui échange ses données avec le véhicule par le biais du Near Field Communication (NFC - communication à courte distance). La technologie développée par Continental envoie, pour ce faire, avant chacune des utilisations

de véhicule une identification sécurisée sur le portable qui est enregistrée sur la carte SIM. Elle contient les autorisations d'accès du véhicule correspondant. Via la technologie NFC, le téléphone portable transmet les données (authentification, données véhicule et données de diagnostic ainsi que profil utilisateur) au moyen d'un émetteur dans le téléphone sur une distance de quelques centimètres à un lecteur NFC, logé dans les portes des véhicules, par exemple. Un autre récepteur à l'intérieur du véhicule vérifie la clé virtuelle au moment du démarrage.

Une application qui simplifie le partage des voitures

Une application spéciale pour les mobiles rend possible la réservation spontanée d'un véhicule en location de courte durée. Le logiciel utilitaire permet à l'utilisateur de trouver les emplacements des véhicules dans la ville, d'en sélectionner un et de le réserver. Le mobile prend ensuite en charge la navigation jusqu'à l'endroit où est garée la voiture. Par la suite, la location est encore plus simple : dès que l'on place le téléphone portable près d'une voiture, une clé automatique est générée automatiquement sur le serveur, après vérification de la disponibilité du véhicule, et transmise au mobile. Dans la voiture, la clé numérique déverrouille le véhicule et l'application demande encore, selon la programmation, quelques données de référence sur l'état du véhicule et se transforme ensuite en GPS.

La clé numérique en pratique

Alors que la plupart des flottes d'autopartage misent encore sur des systèmes qui regroupent toute l'intelligence dans le véhicule, Continental se sert de l'intelligence du mobile et a simplement besoin dans le véhicule de la technologie NFC. Cette approche présente de nombreux avantages.

Premier avantage : la réduction des coûts qui divisent par 10 les investissements par véhicule. La solution proposée par Continental est également beaucoup plus souple. Contrairement aux programmes actuels, où les véhicules utilisés sont limités à certaines séries ou à certains modèles du même constructeur ; la clé numérique de Continental est compatible avec toutes les marques ou les modèles de véhicules. Petites cylindrées japonaises, berlines allemandes, camionnettes françaises – le système d'autopartage de Continental est universel et permet d'utiliser, au sein d'une flotte, les véhicules les plus divers de constructeurs différents.

Les normes de sécurité extrêmement élevées constituent le deuxième avantage majeur. La clé de Continental fonctionne dans le même espace de données et

Autopartage@Toulouse : le bilan

selon les mêmes principes que les fonctions de paiement également intégrées dans le téléphone portable, répondant ainsi aux conditions strictes des établissements financiers et de crédit. Par ailleurs, la comparaison des données s'effectue uniquement de manière codée entre le téléphone portable et le véhicule et non pas par l'intermédiaire d'antennes extérieures via un centre de services. Le système est ainsi protégé au mieux d'éventuelles manipulations. L'utilisateur n'est pas importuné avec ces procédures de sécurité. Bien au contraire, l'utilisation est plus simple que jamais.

Moins cher, plus sûr, le système de Continental fonctionne également mieux au quotidien : le choix de l'emplacement du véhicule ne pose pas de problème particulier car toute la communication passe par le téléphone portable et non pas par le véhicule. Contrairement aux voitures d'autopartage conventionnelles, la technologie de Continental s'affranchit des contraintes de liaisons permanentes GPS et radio (qui empêchent parfois de savoir où se trouve le véhicule, s'il est dans une zone de non réception comme un parking sous-terrain). Dès que l'utilisateur est dans la rue avec son téléphone portable, l'emplacement du véhicule est enregistré et transmis à la centrale, mettant fin à la location en cours.

De la clé de voiture au gestionnaire personnel de mobilité : l'avenir de la technologie NFC

La clé virtuelle n'est que la première pierre d'autres fonctionnalités futures comme, par exemple, les paramètres personnels du véhicule. Le système dispose déjà d'une interface Bluetooth automatique. Grâce à elle, s'intégreront bientôt des play lists musicales, des chaînes de radio préférées ou les réglages des rétroviseurs et des sièges, de sorte que l'utilisateur s'approprie d'emblée son véhicule de location. Les applications peuvent également s'étendre à d'autres modes de transport, tels que les bus ou les trains, la clé virtuelle faisant alors office de titre de transport. Plus besoin à l'avenir d'avoir son permis de conduire sur soi ni de remplir des formulaires lors de l'inscription à différents projets d'autopartage, le téléphone portable disposera de toutes les données utiles enregistrées directement sur la puce. Cette technologie garantirait ainsi que seul un conducteur autorisé prenne le volant.

A propos de Continental

Avec un chiffre d'affaires de 30,5 milliards d'euros en 2011, Continental figure parmi les premiers équipementiers automobiles du monde. Fournisseur de systèmes de freinage, de systèmes et de composants du groupe motopropulseur et du châssis, d'instrumentation, de produits d'information et de communication, de systèmes électroniques pour l'automobile, de pneus et d'élastomères techniques, Continental s'efforce d'optimiser la sécurité au volant tout en respectant l'environnement. Il dispose également d'une expertise en matière de réseaux de communication pour l'automobile. Continental compte actuellement environ 167 000 employés dans 46 pays.

Avec ses trois Divisions : Chassis & Safety (6,5 milliards d'Euros en 2011, 33 000 employés), Powertrain (5,8 milliards d'Euros en 2011, 31 000 employés) et Interior (6,1 milliards d'Euros en 2011 et 32 000 employés), l'entité Automotive a réalisé un chiffre d'affaires d'environ 18,5 milliards d'Euros en 2011. L'entité Automotive est présente dans plus de 170 sites répartis dans le monde. Partenaire de l'industrie automobile et de celle des véhicules industriels, elle développe et conçoit des produits innovants et des systèmes liés à l'automobile de demain, qui allient mobilité, plaisir de conduite et sécurité, tout en respectant l'environnement, et ce, aux meilleurs coûts.

Contacts presse Continental Automotive France

Gaëlle Jamet-Védrines

Téléphone : +33 1 34 57 40 26

Fax : +33 1 34 57 40 40

e-mail : gaelle.jamet-vedrines@continental-corporation.com

Julie Gourinat

Agence GIESBERT & Associés

Téléphone: +33 6 87 84 11 86

e-mail: j.gourinat@giesbert-associes.com

AUTOPARTAGE@TOULOUSE

Artal Technologies, société de solutions en technologies informatiques, est basée à Toulouse depuis 1998. Forte d'une centaine de collaborateurs spécialisés dans le développement systèmes informatiques, elle réalise pour des grands comptes et des PME des systèmes logiciels pour le spatial, l'aéronautique, la défense ainsi et d'autres secteurs industriels comme l'automobile, le BTP...

Artal est une société innovante collaborant à des projets de recherche avec des laboratoires scientifiques comme à des projets à caractère prospectif de l'usage des nouvelles technologies.

Ainsi, Artal a participé au projet Autopartage@Toulouse pour apporter sa compétence dans le développement d'applications sur smartphones ainsi que sur la réalisation de l'application « back office » de gestion de réservation des véhicules via une application Web.

Pendant les mois de développement et d'expérimentation, les ingénieurs de la société ont mis au point une solution logicielle de plateforme de réservation de véhicules accessible depuis le web et depuis un smartphone. En plus de l'intégration réussie de la technologie NFC, l'expérimentation avec les agents de Toulouse Métropole a permis d'identifier les facteurs favorisant l'appropriation par les utilisateurs d'un système complètement automatisé de partage de véhicules dans le cadre professionnel. Grâce à ce projet, Artal est en mesure de proposer sa solution pour la gestion automatisée de flottes pour des entreprises ou collectivités qui adopteront la gestion en mode partagé de leur flotte de véhicules.

Pour tout complément d'information : herve.maurel@artal.fr

Oberthur Technologies et Autopartage :

Le marché émergent des services NFC prend tournure. Les pilotes, conduits dans le monde entier pendant les cinq dernières années, ont montré le grand intérêt pour les utilisateurs finaux. Le défi est maintenant de développer une solution standard pour que les utilisateurs accèdent à un éventail très large de propositions correspondant à leurs besoins.

Fournisseur éprouvé des banques, des opérateurs mobiles et des autorités de transport, profitant de 10 ans d'expérience dans le domaine des plates-formes d'administration à distance et un des leaders mondiaux dans la personnalisation sécurisée, Oberthur Technologies offre une vraie expertise pour répondre aux besoins de l'écosystème NFC.

Le projet Autopartage@Toulouse entre dans une stratégie d'extension de notre portfolio de services mobiles. En effet, on peut faire par exemple un parallèle avec le déploiement des smartphones qui a été favorisé non seulement par la qualité technique de l'objet mais surtout par la richesse des services disponibles immédiatement. Le projet de part sa complexité, de par son intérêt en termes de services rendus et de par la forte innovation attendue va constituer un levier important dans le cadre de cette stratégie commerciale.

En conclusion, à Toulouse nous avons voulu promouvoir une solution innovante, coopérative pour faciliter l'acceptation par les citoyens et les acteurs économiques de la technologie NFC.

A propos d'Oberthur Technologies

Oberthur Technologies emploie 6 800 personnes au travers de 65 implantations réparties dans 40 pays. Le groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 979 millions d'euros au titre de l'exercice 2010.

Pour plus d'information : www.oberthur.com

MOBILIB est un service d'autopartage qui a vu le jour en mars 2009 à Toulouse. Aujourd'hui MOBILIB propose 30 véhicules à la location en libre-service sur 15 points situés près des transports en commun. Avec plus de 700 contrats actifs, la croissance du nombre d'adhérents est constante depuis 3 ans, à l'image du chiffre d'affaire.

MOBILIB est une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC), structure non lucrative, à laquelle les adhérents et les collectivités territoriales (Tisséo-SMTC, Toulouse Métropole) s'associent et participent à une gestion démocratique du service.

Dans le projet Autopartage@toulouse, MOBILIB est intervenu comme conseiller expert en autopartage et a fait bénéficier ses partenaires d'une expertise unique consolidée au sein du seul réseau national d'autopartage, France Autopartage.

Ce rôle était d'autant plus important que l'expérimentation s'est effectuée dans un environnement contrôlé (réservations ouvertes aux seuls agents de Toulouse Métropole, uniquement pendant les heures de bureau) qui ne représente que partiellement les conditions réelles d'exploitation d'une flotte de véhicules partagés « grand public ». Dans ce contexte, afin de garantir le succès du produit développé, MOBILIB a vérifié tout au long du projet la portabilité des fonctionnalités dans des conditions d'exploitation « grand public » en tenant compte aussi bien du point de vue des usagers, quel que soit leur profil (particulier, professionnel...), que du point de vue de l'exploitant, privé ou collectivité.

« Nous sommes très enthousiastes de participer au développement de nouvelles technologies permettant de simplifier l'usage d'une voiture partagée, notamment grâce à l'utilisation du téléphone portable, puisqu'il s'agit d'élargir le public de ce mode de déplacement, un de nos principaux objectifs. Les nouvelles technologies développées dans ce projet permettront d'inventer les nouveaux services de demain et d'intégrer à nos offres les nouvelles technologies émergentes. » Thierry Bourret, Président de MOBILIB

Notre bilan du projet

Ce projet ambitieux qui devait permettre la mise au point d'un système d'autopartage innovant, facilitant la prise en main du véhicule grâce à la technologie NFC, est une réussite du point de vue de MOBILIB.

En effet, les principaux objectifs ont été atteints et notamment :

Plus de confort pour l'utilisateur du service :

- L'utilisateur est guidé tout au long de l'utilisation du véhicule partagé, de sa localisation à sa restitution
- L'ergonomie est améliorée grâce à l'Interface Homme-Machine qui permet une utilisation plus intuitive (pas de code Pin à mémoriser par exemple)
- La possibilité de personnaliser les profils utilisateurs (stations de radio préférées...)
- Fonction GPS intégrée via l'utilisation du téléphone

Plus de sécurité quant aux attributions des accès : un réel enjeu pour les opérateurs d'autopartage qui, avec la démocratisation de l'autopartage, pourraient voir les exigences des assurances dans le domaine augmenter.

Réduction des coûts pour l'opérateur d'autopartage :

- coût peu élevé du système
- pas de coût de montage pour l'opérateur si fourni en première monte (à terme)
- encombrement moindre

Une solution accessible à tous : l'autopartage c'est avant tout « la voiture pour tous », y compris pour ceux qui n'ont pas les moyens d'en acquérir une. Par conséquent, il était important pour MOBILIB que le projet propose une solution d'accès à la voiture alternative dans le cas où l'utilisateur ne possède pas de téléphone NFC. Cela a été possible grâce à l'utilisation de cartes NFC auprès de bornes NFC mises en place par Continental.

Et surtout, **un système qui répond aux exigences de fonctionnement** détaillées dans les cas d'usages au début du projet et déclinées ensuite dans les spécifications produit. Cette collaboration entre professionnels du métier de l'autopartage et professionnels de l'automobile et des nouvelles technologies est pour nous garante de l'adéquation du produit aux besoins du marché.

Pour conclure ce projet a permis de mettre au point un nouveau système d'autopartage qui se différencie réellement par rapport aux systèmes existants en apportant plus de convivialité et de simplicité d'utilisation pour l'utilisateur et de meilleures garanties à l'opérateur en termes de sécurité, de compétitivité et d'accessibilité.

Perspectives

MOBILIB envisage sérieusement d'équiper des véhicules de sa flotte avec ce nouveau système. Quelques évolutions seront cependant nécessaires notamment pour en garantir la parfaite intégration dans le système actuel.

Nous souhaitons que cet essai grandeur nature soit un succès et puisse ensuite nous permettre de devenir les ambassadeurs de ce produit « made in Toulouse » auprès de l'ensemble des membres de France Autopartage et plus largement auprès de tous les professionnels de l'autopartage en France et dans le monde.



Bouygues Telecom et le sans contact mobile

Membre de l'AFSCM (Association Française du Sans Contact Mobile), Bouygues Telecom participe activement au développement et à la promotion des services sans contact mobile en France. L'opérateur a contribué ces dernières années à plusieurs pilotes d'envergure dans le domaine du transport public et du paiement mobile, débouchant sur un premier déploiement commercial d'un bouquet de services à Nice en 2010 sous la marque ombrelle « cityzi ».

Devant le succès de cette initiative, Bouygues Telecom prépare désormais activement le lancement dans plusieurs agglomérations « territoires leader du mobile sans contact » : après Strasbourg et Caen en 2012, d'autres collectivités suivront en 2013, en vue de généraliser les usages sans contact sur le territoire national sous l'impulsion des banques à l'horizon de l'été 2013. La disponibilité d'une gamme de smartphones intégrant la technologie sans contact conforme aux spécifications de l'AFSCM et de la GSMA permettra de rendre ses services accessibles au plus grand nombre de clients.

« Le projet AUTOPARTAGE @ TOULOUSE s'inscrit dans la continuité de l'engagement de Bouygues Telecom pour le développement du sans contact mobile. Destiné aussi bien aux particuliers qu'aux professionnels, l'autopartage est un concept d'avenir qui fait partie des nouveaux modes de vie urbains. Son utilisation simple : le téléphone mobile devient la clef virtuelle du véhicule réservé facilite grandement le quotidien de nos clients » déclare Laurent JULLIEN, Directeur des services sans contact et paiement mobile chez Bouygues Telecom.

Contact Presse :

Alexandre André – 01 39 26 62 42 – aandre@bouyguetelecom.fr

A propos de Bouygues Telecom

Opérateur global de communications électroniques (Mobile, Fixe, TV et Internet), Bouygues Telecom s'est démarqué par ses offres innovantes et une qualité de relation client reconnue au service de ses 10,9 millions de clients Mobile et 1,4 million de clients Haut Débit Fixe, dont plus de 1,5 million de clients professionnels et entreprises.

L'entreprise s'engage à en faire plus chaque jour pour l'ensemble de ses clients : 9 800 collaborateurs imaginent des solutions adaptées à l'évolution de leurs besoins et les accompagnent au quotidien.

Son réseau Mobile couvre 99% de la population, 95% en 3G+ jusqu'à 3,6 Mbit/s et dans les grandes villes jusqu'à 42 Mbit/s



Pôle de compétitivité mondial Aéronautique, Espace, Systèmes embarqués

AUTOPARTAGE, un projet labellisé.

Le pôle de compétitivité Aerospace Valley a labellisé le projet Autopartage en 2010. En effet, ce projet s'inscrit directement dans la feuille de route du pôle au titre des applications de localisation et de télécommunications et des systèmes embarqués à bord des véhicules de transport. De plus, il correspond parfaitement à l'approche des pôles de compétitivité visant à associer des PME territoriales aux grands groupes industriels. Un dispositif qui contribue à faire aboutir les projets labellisés vers l'industrialisation de nouveaux produits et le déploiement de services innovants.

Le projet Autopartage constitue une étape dans le développement de la mobilité intelligente. Aerospace Valley va être amené à apporter une contribution importante à ces questions de mobilité par la valorisation du savoir-faire de ses acteurs dans les domaines du transport aérien, des technologies électroniques et informatiques embarquées et des applications satellitaires de géolocalisation et télécommunications.

A propos du pôle de compétitivité Aerospace Valley :

Aerospace Valley est l'association qui assure la gouvernance du pôle de compétitivité mondial Aéronautique, Espace et Systèmes Embarqués. A ce jour Aerospace Valley compte 560 adhérents (dont 289 PME).

Ensemble, les régions Aquitaine et Midi-Pyrénées réunissent depuis 2005 leurs forces et leurs compétences dans l'unique pôle de compétitivité mondial birégional labellisé par l'Etat. Sur ce territoire, Aerospace Valley exerce de multiples leaderships.

Le bilan 2011 d'Aerospace Valley affiche : 117 projets labellisés, dont 56 % ont été coordonnés par des PME, 63 projets ont été retenus pour un cofinancement public/privé. Le coût total des projets financés s'élève à 12 M d'euros (73 M d'euros de financements privés et 47 M d'euros d'aide publique)

Entre 2005) et 2012, 612 projets ont été analysés par le pôle qui en a labellisé 500 (en septembre 2012).

Contact Presse Aerospace Valley :

Sylvie Lagarrigue : 05 61 14 58 33 ou 06 79 68 14 05 – lagarrigue@aerospace-valley.com